

## CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES

## MARS 2024 NA 18H30 PRÉCISES

## **COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET**

1001, boul. Crémazie Est

Montréal (Québec) H2M 1M3

Un total de 40 places de stationnement nous est alloué. Si celui-ci est complet, vous devrez débourser les frais pour le stationnement, nous faire parvenir une preuve de paiement (par photo ou autres) et nous pourrons vous rembourser par la suite.

## ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'assemblée générale;
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 27 février 2024;
- Demandes d'admission des nouveaux membres;
- Rapport mensuel de la secrétaire-trésorière sur l'état de variation de la caisse générale du mois de février 2024;
- Rapport de la réunion du Comité exécutif du 15 mars 2024;
- Rapport de la réunion du Comité d'organisation et d'information avec invitation au Comité des jeunes;
- Résolutions;
- Démissions et mises en nomination des déléqué(e)s syndicaux;
- Affaires générales;
- Levée de l'assemblée.

AVIS DE MOTION: Lors de l'assemblée du 26 mars 2024, il y aura une première lecture de l'avis de motion concernant l'article 615, suivi par les articles 209 f), 214 e), 216 h) et 114 b) des règlements de la Section locale de Montréal. Les documents pertinents seront disponibles lors de l'assemblée générale.

N.B.: Les membres désirant obtenir une libération syndicale sans solde pour assister à l'assemblée générale doivent contacter le confère Stéphane Fauvelle au (514) 593-3953, poste 226, et ce, au moins 5 jours ouvrables avant l'assemblée.

NOTA : Seuls les membres en règle de la Section locale de Montréal présentant leur carte de membre du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes sont admis à l'assemblée.

Durée maximale : 3 heures 30 minutes, référence article 801 des règlements)

Syndicalement,

Audreanne Urbain

Andréanne Urbain

Secrétaire-tréso<mark>rière</mark> STTP - Section locale de Montréal AU/go sep<mark>b-574</mark>



